

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 novembre 2006
(convocation du 13 novembre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Novembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. GELLE Thierry (à cpter de 11 h 45)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. GRANET Michel à M. COUTURIER J. Louis (à cpter de 11 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques (jusqu'à 10 h 10)
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	Mme JORDA-DEDIEU à Mme FAYET Véronique (jusqu'à 10 h 10)
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude	M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain (à compter de 10 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvere (jusqu'à 10 h 10)
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel (à cpter de 12 h 00)
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette	M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean
M. DAVID Jean-Louis à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia	M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. FAVROUL J. Pierre à M. MARTIN Hugues (jusqu'à 12 h 00)	M. QUANCARD Joël à M. DUPRAT Christophe
M. FAVROUL J. Pierre à M. MANGON Jacques (à cpter de 12 h 00)	M. REBIERE André à M. CASTEX Régis
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude	Mme VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean	

ABSENT :

M. CORDOBA Aimé

LA SEANCE EST OUVERTE

PLH - Ambares et Lagrave
☐ **Etude de sortie d'insalubrité**
☐ **Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux**
☐ **Décision - Autorisation**

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du 30 mars 2006, le Conseil Municipal d'Ambares et Lagrave a décidé, dans le cadre de sa politique de Développement Social et Urbain, de traiter la question de l'habitat des gens du voyage sédentarisés sur son territoire, installés pour certains dans des conditions précaires, insalubres et/ou illégales au regard du droit des sols.

La Commune affiche sa volonté d'aborder cette problématique de manière globale et partagée avec ses partenaires, de façon à apporter des solutions pérennes, diversifiées et adaptées à la situation locale. Dans cette optique, elle souhaite lancer une étude, à visée opérationnelle, qui devra permettre, de dresser, dans un premier temps, un diagnostic social et urbain de la situation d'une part, et de proposer un programme global et prévisionnel des actions à engager d'autre part.

Les objectifs de la première tranche de cette étude sont les suivants :

- Dresser un diagnostic social approfondi des populations concernées
- Dresser un diagnostic technique, juridique et foncier des conditions et modalités de sédentarisation actuelle de ces populations
- Proposer des solutions de relogement pour ces ménages, adaptées et propres aux spécificités de chaque famille, et mettant notamment en évidence le nombre de familles à reloger, en location ou accession, de bâtiments à démolir, à réhabiliter, du foncier nécessaire à ces opérations, des investissements en termes de desserte et de réseaux et du coût prévisionnel de ces opérations.
- Proposer un programme global et prévisionnel des actions à engager

En application de son règlement d'intervention habitat et politique de la ville, défini par délibération n°2003/0674 du 19 septembre 2003 (fiche n°7) la Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour participer à hauteur de 30% du coût de cette étude HT, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES (hors taxes)		RECETTES	
Réalisation de la 1 ^{ère} phase	30 700,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux	9 210,00 €
		Etat	15 350,00 €
		Conseil Général	3 000,00 €
		Commune	3 140,00 €
Total	30 700,00 €	Total	30 700,00 €

Cette participation s'inscrit par ailleurs dans le cadre du programme d'actions du PLH, formalisé dans sa convention d'application de novembre 2003, qui prévoit, au titre des actions spécifiques, la définition des actions à mener sur les sites d'habitat précaire des gens du voyage en vue d'engagements opérationnels rapides.

En conséquence, il vous est demandé, Monsieur, Madame, si tel est votre avis, de bien vouloir :

DECIDER

- de verser à la ville d'Ambares et Lagrave une subvention de 9 210 €. HT. au titre de l'étude de sortie d'insalubrité,
- d'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours au compte 204/72/20414/D630/HC01

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de versement ci-annexée.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 novembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
13 DÉCEMBRE 2006**

M. VÉRONIQUE FAYET

